



Programme 2021-2026

De la nature en ville

- Favoriser la biodiversité sur le territoire communal
- Protéger les espaces non-bâtis dont la commune dispose encore
- Renaturer la Mèbre et en faire un lieu de promenade agréable
- Désimperméabiliser le sol lorsque cela est possible pour minimiser les îlots de chaleur, le ruissellement et l'érosion
- Placer en pleine terre des plantes et des arbres pérennes pour l'ombre et le frais
- Promouvoir l'entretien différencié (prairie, pelouse) sur les terrains communaux et privés
- Promouvoir les jardins partagés sur les terrains communaux et privés
- Ajouter des points d'eau et fontaines sur le territoire de la commune
- Sensibiliser la population aux conséquences des pesticides et autres produits toxiques

De la vie dans les quartiers

- Promouvoir les espaces verts et conviviaux
- Créer un vaste parc de loisirs en plein air, avec des aménagements pour la détente et le sport, y compris un emplacement couvert
- Aménager des espaces conviviaux ombragés, avec des bancs
- Définir des critères sur l'aménagement des extérieurs d'immeubles, en concertation avec les propriétaires et habitants
- Faciliter l'accès à des locaux pour des réunions d'associations et d'habitants
- Encourager l'organisation de manifestations publiques

- Encourager le commerce de proximité et les circuits courts
- Soutenir la création d'entreprises et d'emplois locaux
- Assurer le maintien d'un office postal sur la commune

Une mobilité apaisée

- Renforcer la sécurité des piétons par des aménagements spécifiques
- Promouvoir les déplacements à pied en créant et signalant des cheminements attractifs
- Soutenir le plan de mobilité accepté par le Conseil communal au printemps 2020 et assurer sa mise en œuvre
- Augmenter la cadence des lignes de bus 31 et 32
- Installer des abris et bancs à tous les arrêts de bus
- Aménager des pistes cyclables en réseau continu
- Lutter contre le bruit routier (pose de revêtement phono-absorbant, modération de la vitesse, renforcement des contrôles de vitesse et de bruit)
- Réduire les nuisances dues à l'autoroute (renforcer la commission du Conseil communal sur sa couverture, promouvoir la requalification du tronçon entre l'échangeur d'Ecublens et la Maladière en boulevard urbain à 60 km/h)

Des logements et des loyers abordables

- Prendre des mesures législatives pour limiter les logements et locaux commerciaux vides et éviter la spéculation
- Redéfinir la politique communale du logement pour répondre aux besoins de la population
- Encourager l'implantation de coopératives d'habitation d'utilité publique
- Créer une commission immobilière, pour évaluer l'opportunité d'acheter les terrains et immeubles en vente sur la commune (droit de préemption)

Une commune durable

- Soutenir l'établissement d'un plan climat communal
- Introduire la durabilité comme critère lors de tout projet communal

- Favoriser les projets immobiliers prenant en compte tant le bilan de l'énergie de fonctionnement que celui de production (énergie grise)
- Encourager les rénovations écologiques (énergies renouvelables, toitures végétalisées, collecte des eaux de pluie)
- Veiller au développement de projets comprenant des espaces de télétravail et de coworking
- Repenser la collecte des déchets pour faciliter leur tri, en incluant les commerces
- Promouvoir le zéro déchets
- Promouvoir les initiatives visant à prolonger la vie des objets (ressourcerie, repair café, bibliothèque de prêt d'objets)
- Promouvoir une alimentation locale, saine et durable, notamment dans les écoles et au parascolaire
- Repenser l'éclairage public en économisant l'énergie et en assurant la sécurité de toutes et tous
- Promouvoir la durabilité dans les conseils d'administration dans lesquels la Commune est représentée

Une commune tournée vers le futur

- Étudier les besoins futurs en établissements scolaires, en concertation avec les communes limitrophes, pour une réalisation rapide
- Garantir l'accueil parascolaire de chaque enfant de la commune
- Instaurer un moratoire sur les projets immobiliers prévus au-delà de 2030
- Développer la numérisation de l'administration communale
- Assurer une planification financière saine sur le long terme

De la culture

- Créer un centre de loisirs destiné à toutes et tous
- Favoriser l'installation de musées
- Réaliser une bibliothèque et une ludothèque
- Mettre à disposition des locaux de répétition insonorisés pour la pratique musicale

De la transparence

- Tenir les citoyennes et citoyens informé-e-s de l'état d'avancement des projets de la Commune de manière régulière
- Instaurer un registre public des liens d'intérêt pour les membres du Conseil communal et de la Municipalité
- Renforcer le dialogue entre population, services communaux, propriétaires et gérances d'immeubles
- Être présent.e.s lors de permanences régulières, à l'écoute de la population